


Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale  Québec	Code : OC-2021-02r01 Date d'émission originale : 2021-02-03 Date de révision prévue : 2027-02-07	
	Référence à un protocole OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> PRO-2021-02r01-Initier l'application de lidocaïne - xylocaïne en gel 2 % (20 mg/ml) pour une intervention ou des soins urologiques ou rectaux	
ORDONNANCE COLLECTIVE		
Objet : Initier l'application de lidocaïne - xylocaïne en gel 2 % (20 mg/ml) pour une intervention ou des soins urologiques ou rectaux		
	Version antérieure	Dernière version
Recommandée par		
Le comité directeur des ordonnances collectives et protocoles	2020-11-24	2023-12-14
Le comité de pharmacologie	2019-12-09	2023-11-29
Le comité exécutif du conseil multidisciplinaire	N/A	N/A
Le comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers	2020-11-23	2023-12-07
Adoptée par		
Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	2021-02-03	2024-02-07

PROFESSIONNEL(S) AUTORISÉ(S)

Les infirmières et les infirmières auxiliaires du CIUSSS de la Capitale-Nationale ou d'une agence de personnel exerçant au CIUSSS de la Capitale-Nationale qui possèdent la compétence professionnelle requise, c'est-à-dire les connaissances scientifiques, les habiletés et le jugement clinique inhérent à l'activité exercée.

DIRECTIONS PROGRAMMES ET SECTEURS D'ACTIVITÉS VISÉS

X	Directions	Secteurs (préciser)
	<i>Direction de santé publique (DSPub)</i>	
X	<i>Direction du programme jeunesse (DJ)</i>	
X	<i>Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)</i>	
	<i>Direction de l'enseignement et des affaires universitaires (DEAU)</i>	
X	<i>Direction des programmes Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, et déficience physique (DI-TSA et DP)</i>	
X	<i>Direction du programme Soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA)</i>	
X	<i>Direction des programmes Santé mentale et Dépendance (DSMDI)</i>	
X	<i>Direction des soins infirmiers et de la santé physique (DSISP)</i>	
	<i>Direction des services professionnels (DSP)</i>	
	<i>Direction des services multidisciplinaires (DSM)</i>	

SITUATION CLINIQUE OU CLIENTÈLE

L'utilisateur âgé de deux ans et plus nécessitant une anesthésie locale sur une région ciblée (muqueuse saine), avant une intervention ou des soins urologiques ou rectaux, fréquentant l'une ou l'autre des installations desservies par le CIUSSS de la Capitale-Nationale.

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE VISÉE

Infirmière :

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique
- Exercer une surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé présente des risques, incluant le monitoring et les ajustements du plan thérapeutique infirmier
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques selon une ordonnance
- Appliquer des techniques invasives
- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance

Infirmière auxiliaire :

- Administrer, par des voies autres que la voie intraveineuse, des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance
- Introduire un instrument ou un doigt, selon une ordonnance, au-delà du vestibule nasal, des grandes lèvres, du méat urinaire ou de la marge de l'anus ou dans une ouverture artificielle du corps humain
- Contribuer à l'évaluation de l'état de santé d'une personne et à la réalisation du plan de soins, prodiguer des soins et des traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir, de prévenir la maladie et fournir des soins palliatifs

INDICATIONS

Anesthésie de surface et lubrification de la zone ciblée par l'intervention ou le soin : l'anus, le rectum ou les deux et l'urètre.

INTENTION OU CIBLE THÉRAPEUTIQUE

Diminuer la sensation de brûlure et d'inconfort associée à l'introduction du cathéter ou de l'instrument urologique (ex. : sonde urinaire, cathétérisme, cystoscope et autres) ainsi que réduire les spasmes que l'intervention peut provoquer.

Atténuer la douleur lors des soins intestinaux ou lors d'interventions anales et rectales (p.ex. extraction d'un fécalome).

CONTRE-INDICATIONS

Ne pas administrer la lidocaïne lors des situations suivantes :

- Hypersensibilité à la lidocaïne ou à un anesthésique, à l'un de ses ingrédients non médicinaux ou à l'un de ses composants

Pour de plus amples renseignements sur les différentes techniques de soins et les contre-indications associées, se référer aux méthodes de soins informatisées (MSI).

PROTOCOLE MÉDICAL OU RÉFÉRENCE À UN PROTOCOLE MÉDICAL EXTERNE

Référer au protocole médical : *PRO-2021-02r01 Initier l'application de lidocaïne - xylocaïne en gel 2 % (20 mg/ml)* pour une intervention ou des soins urologiques ou rectaux

LIMITES OU SITUATIONS EXIGEANT UNE CONSULTATION MÉDICALE OBLIGATOIRE

Diriger l'utilisateur vers l'urgence lors des symptômes de surdosage tel que présenté dans le protocole médical.

Cesser le traitement et diriger l'utilisateur vers le médecin ou l'infirmière praticienne spécialisée (IPS) s'il y a :

- Changement brusque de l'état général de l'utilisateur
- Saignement abondant lors du curage
- Douleur subite pendant le traitement
- Rougeur, œdème, écoulement au niveau des organes génitaux ou à l'anus

COMMUNICATION AVEC LE MÉDECIN TRAITANT OU L'IPS

Cette ordonnance collective peut être utilisée par l'infirmière auxiliaire pour une intervention ponctuelle. Si l'utilisation régulière de la lidocaïne est requise, l'infirmière auxiliaire doit en discuter avec l'infirmière.

En présence de symptômes de surdosage ou de réactions indésirables :

- L'infirmière auxiliaire doit aviser l'infirmière de la situation, elles détermineront ensemble de la conduite à tenir
- Selon la situation, l'infirmière avise le médecin traitant ou l'IPS.

OUTILS DE RÉFÉRENCE, SOURCES ET EXPERTS CONSULTÉS

Personnes consultées pour la révision

Myriam Gagnon, pharmacienne

Jessika Vachon, conseillère cadre en soins infirmiers

CENTRE D'EXPERTISE EN SANTÉ DE SHERBROOKE. «Méthodes de soins informatisées», *Curage rectal*, [En ligne], 2016. [<https://msi.expertise-sante.com>] (Consulté le 2023-11-20)

CENTRE D'EXPERTISE EN SANTÉ DE SHERBROOKE. «Méthodes de soins informatisées», *Insertion et retrait d'un cathéter urinaire intermittent*, [En ligne], 2020. [<https://msi.expertise-sante.com>] (Consulté le 2023-11-20)

CENTRE D'EXPERTISE EN SANTÉ DE SHERBROOKE. «Méthodes de soins informatisées», *Examen par Toucher rectal*, [En ligne], 2017. [<https://msi.expertise-sante.com>] (Consulté le 2023-11-20)

CHU DE QUÉBEC (2015). *Application de lidocaïne topique avant insertion d'une sonde ou d'un cathéter urinaire chez l'homme*, OC-PHARM-327

DILEK AYGIN, ESRA USTA (2017). «The effect to lubricants used in indwelling bladder catheterization through urethra on procedure-related pain: a literature review», *International Journal of Clinical and Experimental Medicine*, vol. 10 n° 2. 1995-2005, abstract ISSN: 1940-5901/IJCEM0042233, [En ligne] [www.ijcem.com/V10_No2.html] (Consulté en 2019)

LEXI-DRUGS, WOLTERS KLUWER CLINICAL DRUG INFORMATION (2019). *Lidocaine Topical*, [En ligne] [<https://www.wolterskluwer CDI.com/drug-data/why-medspan>] (Consulté le 2023-11-20)

VIGILANCE SANTÉ, RX VIGILANCE, (2020). *Xylocaine en gelée à 2%*. [En ligne], 2020. [<https://rx.vigilance.ca/module/accueil/accueil-ndx.html?cle=3efa70c6b63b221606ff85ebef4f2379>]

SIDERIAS J., GUADIO F., SINGER, A.J. (2004). Department of Emergency Medicine, Stony Brook University and Medical Center Stony Brook, New York, «Comparison of Topical Anesthetics and Lubricants Prior to Urethral Catheterization in Males: A Randomized Controlled Trial», *Academic Emergency Medicine*, [En ligne], 2004 et mis à jour 2014. [<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/15175214>]

WOUND, OSTOMY AND CONTINENCE NURSES SOCIETY. *Care and Management of Patients with Urinary Catheters: A Clinical Resource Guide*, [En ligne], 2016 [https://cdn.ymaws.com/www.wocn.org/resource/resmgr/publications/Care_&_Mgmt_Pts_w_Urinary_Ca.pdf]

IDENTIFICATION DU MÉDECIN PRESCRIPTEUR

Médecin traitant ou médecin de garde.

IDENTIFICATION DU MÉDECIN RÉPONDANT

Médecin traitant ou médecin de garde.

VALIDATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE

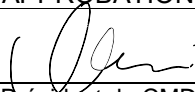


Directrice des soins infirmiers et de la santé
Mme Sandra Racine

2024-02-07

Date

APPROBATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE (obligatoire)



Président du CMDP, Dr Yvan Gauthier

2024-02-07

Date